II.8.24. Chanson ar yar.

Ms. VIII, p. 130-131.

Timbre : Var ton :

Incipit : An deiz qenta a vis guenver

Composition : 5 c. de 6 v. de 8 p.

Sujet.

Chanson de la poule. Le premier janvier, la poule quitte son logis pour aller se promener dans le maison de Marie et Anne (c. 1). Les deux jeunes filles se disent que cette poule serait bonne à faire une soupe quand viendraient leurs amoureux (c.2). La poule fuit, mais elle est attrapée et déplumée (c. 3-4). Elle crie et met en garde les garçons, contre les tueuses de poules. S'ils les ramènent à la maison, après les pardons d'été , il n'auront à manger qu'une soupe faite avec une vieille poule (c. 5).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : aucune indcation.

Autres sources : Il ne semble pas avoir été imprimé auparavant.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1850, au plus tôt.

Impression(s) : aucune.

Mise en valeur : Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées.

Voir catalogue Malrieu, n° 1308.

- Soubenn ar iar, coll. auprès de Françoise Mao de Pleudaniel, par Luzel. Voir *Soniou*, éd. Maisonneuve & Larose, 1971, tome 2, p. 82-85.
- Soubenn ar yar, coll. auprès de Maryvonne Le Flem de Port-Blanc, par Duhamel et éd. en 1913.

L'incipit du deuxième couplet « Pa antreas ar yar en ty », est identique au timbre de la chanson ***En eur c'hartier a Bouaret***, donné à A. Lédan par l'Abbé Durand en décembre 1839. La composition des deux textes est elle aussi identique. (Voir II.4.47).